



Trop percu caf de 748 euros

Par **michette256**, le **28/05/2010** à **07:32**

Bonjour, j'ai un trop perçu de la caf de 748 EUROS, j'ai bien déclaré normalement mais ils ont 1 voir 2 mois de retard de dossier donc ils ont continué à me verser mon complément libre choix malgré mon courrier et appel. Ayant 4 enfants je perçois des allocations familiales et l'allocation jeune enfant donc je voudrais savoir s'ils vont retenir la totalité de mes allocations ou alors me faire un plan de remboursement???? Merci de me répondre car je suis dans l'angoisse, cordialement.

Par **nash40**, le **31/05/2010** à **22:27**

Bonsoir. Normalement, ils se basent sur vos revenus pour étaler la somme à rembourser, sur plusieurs mois.